

2023-2024

Sensibilisation et accompagnement des élus et de la population à la transition écologique

En Piémont Cévenol

Un projet innovant pour accompagner les communes à la transition écologique

1. Quel est le projet ?

Ce projet consiste à proposer un **accompagnement et un soutien technique aux collectivités** en Piémont Cévenol dans le Gard en vue de **faciliter le développement d'actions en faveur de la transition écologique**.

Il s'inscrit en complémentarité des actions et dispositifs déjà mis en œuvre en Piémont Cévenol. Il cible les thématiques suivantes :

- **L'adaptation au changement climatique** (augmentation des aléas climatiques, raréfaction des ressources en eau...);
- **La préservation de la biodiversité** et des espaces naturels.



Pour aider à impulser et formaliser des actions répondant aux enjeux locaux, ce projet a notamment pour objectifs de :

- apporter des outils concrets et adaptés à chaque territoire,
- faciliter la mise en relation entre les collectivités et les structures compétentes en matière d'environnement.

Ce projet a été élaboré en collaboration et avec le soutien de la **Communauté de Communes Piémont Cévenol**. Il a fait l'objet d'un partenariat majeur avec l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)**, qui a permis son **lancement fin 2022**. Ce service est ainsi proposé à titre gracieux pour les communes.

2. Pour qui ?

Pour les **communes** et collectivités de Piémont Cévenol **qui s'interrogent** :

“La transition écologique nous intéresse, mais nous ne savons pas exactement quelles actions mener”

“Nous avons déjà quelques idées d'actions, mais vers qui nous tourner ? Et quels moyens pouvons-nous mobiliser ?”

“Il y a une action que nous souhaitons engager, et nous aimerions être conseillés avant de se lancer : partenariats possibles, subventions, retours d'expériences, labels...”

Depuis le lancement de ce dispositif, c'est une dizaine de communes qui ont fait appel à l'association.

Un projet innovant pour accompagner les communes à la transition écologique

3. Quel accompagnement en pratique ?

Deux types d'accompagnements sont proposés pour les communes :

Un accompagnement global qui comprend :

- 1 Un **entretien** avec un ou plusieurs élus référents pour échanger sur la démarche, identifier les besoins, et prendre connaissance des actions déjà mises en œuvre et des enjeux pressentis.
- 2 **L'animation d'une session** avec les élus de type Fresque du Climat/Biodiversité intégrant une présentation des premiers éléments d'enjeux recensés sur le territoire. Cette session est suivie d'un temps de réflexion collective sur les pistes d'actions envisageables sur la commune.
- 3 La **réalisation d'un état des lieux** pour mettre en évidence les principaux enjeux.
- 4 La **proposition d'un plan d'actions** pouvant être porté par la commune en réponse aux enjeux et besoins identifiés.

Il précise les acteurs compétents, les partenaires potentiels, les dispositifs de financement et propose des exemples de retours d'expériences.

L'état des lieux et le plan d'actions font l'objet d'un **rapport** et d'un **diaporama**, qui sont présentés lors d'une réunion de restitution aux élus.



Un accompagnement spécifique, au cas par cas, où l'association peut réaliser :

- 🎯 Un **appui technique** sous forme de conseils pour faciliter la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions (déroulement de l'action, partenariats possibles, subventions, retours d'expériences, labels...). A noter que la mise en œuvre de l'action reste à la charge de la commune.
- 🎯 Des **actions de sensibilisation** à destination du grand public en lien avec un projet porté par la commune permettant de déployer l'action jusqu'aux habitants.

Un projet innovant pour accompagner les communes à la transition écologique

4. Quelles peuvent être les actions proposées ?



Actions d'amélioration de la connaissance : Atlas de la Biodiversité Communale, étude des possibilités de végétalisation et d'intégration de zones de fraîcheur dans les espaces urbains publics ...



Actions de gestions et d'aménagements : développement d'une gestion différenciée des espaces verts, désimperméabilisation de cours d'école, projet de plantations d'espèces de plantes vivaces adaptées et locales, développement d'éco-pâturage pour maintenir les milieux ouverts, veille foncière pour préserver des réservoirs de biodiversité...



Actions de sensibilisation : sortie nocturne grand public sur les chauves-souris, animation sur les forêts méditerranéennes pour le grand public, chantier participatif de plantation, développement d'un projet d'Aire Terrestre Educative avec l'école ...



5. Vous êtes intéressés ! Vous avez des questions ?

Si vous êtes intéressés par ce dispositif ou souhaitez disposer de plus amples informations, nous vous invitons à contacter :

Julie Lesueur

Chargée de mission Transition Ecologique

Association Envie d'environnement

Téléphone : 06 13 37 97 43

Email : julie.lesueur@enviedenvironnement.fr

